



## Sommet mondial sur le développement durable 2002



Ministère des Affaires Étrangères

Ministère de l'Aménagement du  
Territoire et de l' Environnement

# MONDIALISATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

## DES BIENFAITS INDISSOCIABLES DE RISQUES

Au sortir de la seconde guerre mondiale, en 1945, fut imaginé et mis en place un système de coopération ouvert, à l'échelle de la planète, adapté à une société internationale : la Société des Nations qui enfantera l'Organisation des Nations Unies (ONU) répondait au besoin émergent de donner un cadre aux principaux échanges de matières premières et de conforter, par la coopération entre les Etats, la recherche de solutions pacifiques aux différents problèmes, différents ou conflits internationaux. Le bon fonctionnement de ce système a permis l'émergence de la mondialisation économique, qui rend aujourd'hui nos vies indissociables du fonctionnement et du devenir d'une société mondiale. Cette évolution inéluctable, ce changement de dimension spatiale, mais surtout sociétale, est le principal défi que doivent aujourd'hui relever les dirigeants de la planète.

**La mondialisation économique, aujourd'hui mise en cause pour expliciter nombre de maux de nos sociétés planétaires, est à l'origine de bienfaits que l'humanité ne peut nier :** les dernières décennies ont vu l'élévation du niveau de vie moyen dans la majorité des pays de la planète, les échanges de biens et services se multiplient en s'accompagnant d'un élargissement des possibles proposés pour le développement social (mobilité, accès à l'information et l'éducation, accès aux cultures, accès aux biens et services nouveaux,...) qui est à l'origine d'une accélération de la croissance économique dont nombre d'entre nous touchent directement les fruits dans leur vie quotidienne. La mondialisation du savoir qui découle et accompagne la mondialisation économique, est à l'origine d'une accélération des découvertes scientifiques qui ouvrent des perspectives d'avenir nouvelles : notamment en terme de développements technologiques, de développement des approvisionnements alimentaires et énergétiques et de santé publique. L'augmentation de l'espérance de vie moyenne sur la planète est un indicateur des progrès globaux en matière de connaissance médicale et de politique de santé. La mondialisation du savoir, certainement rendue possible par la mondialisation économique et le développement accéléré des technologies de l'information (internet, extranet,...), rend aujourd'hui possible sa propre contestation par différentes parties prenantes de la société civile : elle conforte l'efficacité d'action des contre pouvoirs qui la remettent en cause.

**Mais la mondialisation économique actuelle a créée ou conforte l'émergence de risques intolérables pour**

**l'humanité à court comme à long terme :** la répartition inéquitable des fruits et richesses de cette mondialisation, qui s'accompagne d'une centralisation de plus en plus forte du pouvoir de décisions structurelles pour l'avenir aux mains d'un nombre restreints d'individus et organisations, en est une explication forte. Les lois qui régissent les marchés mondiaux sont à l'image de cette centralisation apparente des préoccupations qui les sous tendent : une pensée unilatérale, orientée vers la recherche du bénéfice à court et moyen termes, au détriment d'objectifs communs et à long terme dans le domaine social et environnemental. L'extrême rapidité du développement ultra-rapide des relations transfrontières entre organisations, groupes et individus, sans aucune association des Etats et avec sur lesquelles les pouvoirs judiciaires nationaux ont peu d'emprise, crée les conditions de développement rapide et non (ou peu) contrôlé de la criminalité, de la corruption, du commerce de produits illicites comme les drogues, du terrorisme, des pollutions et de l'exploitation irresponsable des ressources naturelles, de l'armement, des migrations imprévues et clandestines de populations, de la propagation de maladies infectieuses.

**La mondialisation est inéquitable :** Plus de trois quart du commerce mondial est réalisé par les pays développés : si la participation des PED dans le commerce mondial s'accroît depuis le début des années 90, c'est encore de manière très marginale. L'impact sur l'environnement de la mondialisation est à double titre négatif : elle pousse à la spécialisation et à l'intensification des processus productifs, contribuant ainsi à la dégradation des milieux naturels ; elle accroît la visibilité de certains problèmes environnementaux et renforce leur dimension internationale.

**Mondialisation et interdépendance :** Force est de constater que de plus en plus de problèmes (sécurité et terrorisme, environnement, climat, démographie,... ) se posent aujourd'hui à des échelles dépassant les Etats : ils sont globaux, ils sont planétaires. Cette globalisation des choix et problèmes de développement montre l'ineffable interdépendance entre les pays, entre tous les habitants de la planète, de fait solidaires d'un même devenir.

Elle engendre des besoins d'uniformisation des règles de jeu, des comportements et des consommations par l'ouverture à l'universalité des connaissances et l'accès ouvert aux biens, aux services et à l'information, en préservant les spécificités culturelles et les ancrages territoriaux de chaque civilisation. Les impacts environnementaux de la mondialisation appelle une régulation internationale de l'environnement dans certains domaines spécifiques (interdiction de commercialiser des produits dangereux ou des espèces menacées, par exemple).

## CONDITIONS D'UNE MONDIALISATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable doit faire face à une double mondialisation, économique et écologique. La première est un processus d'internationalisation croissante des marchés, des technologies, des modes de communication et de consommation. La seconde résulte de la mise en cause des régulations de la biosphère, dont témoignent la diminution de la couche d'ozone, le changement climatique, la perte de biodiversité ou la raréfaction des ressources mondiales en eau. Ces deux processus s'interpénètrent : la mondialisation économique accentue la mondialisation écologique et cette dernière, par les régulations environnementales qu'elle entraîne (questions de marché libre posées à l'OMC, accords internationaux sur les émissions atmosphériques, droits de propriété sur la biodiversité, transport et dépôts de déchets toxiques), influe sur le processus de mondialisation économique.

Cette interdépendance produit des effets contradictoires. Bénéfiques pour les uns : croissance globale, accélération de la diffusion de nouvelles technologies, notamment de technologies favorables à l'environnement etc... Néfastes pour les autres : inégalités croissantes, notamment inégalités des échanges écologiques entre pays du Nord et du Sud, déséquilibres économiques, instabilité sociale, qu'il s'agisse de pays en développement ou de franges pauvres des populations des pays industrialisés.

Le débat mondialisation-environnement tourne en grande partie autour du rôle des entreprises multinationales. Les principes directeurs de l'OCDE les concernant visent la publication d'informations (l'intelligence économique et l'organisation du traitement de l'information), l'emploi et les relations professionnelles, l'environnement, la science et la technologie, la concurrence et la fiscalité. Ces entreprises sont souvent d'importants pollueurs et/ou utilisateurs de ressources naturelles.

Mais elles diffusent de nouvelles technologies de lutte contre les pollutions et des pratiques de bonne gestion environnementale. Elles peuvent appliquer des normes de produits et de procédés supérieures à celles en vigueur dans les pays où elles opèrent. Les entreprises, pour s'insérer dans les réseaux de la mondialisation, doivent cumuler aujourd'hui quatre niveaux de cultures : globale, mondiale, nationale et locale.

L'insuffisance de règles dans la compétition internationale ne facilite pas la compréhension de la mondialisation. Celle-ci nécessite une éthique et appelle la mise en œuvre du principe de précaution. Elle a besoin de régulations et d'actions correctrices. Elle implique l'adoption de stratégies gagnantes-gagnantes par les autorités publiques et le secteur privé, permettant de réconcilier la compétitivité économique avec la nécessité de protéger l'environnement. Elle renvoie à l'impératif d'une nouvelle gouvernance, marquée par de nouvelles échelles, de nouveaux ajustements institutionnels, de nouveaux instruments et de nouvelles procédures de négociation et fondée sur un partenariat entre les gouvernements, les firmes et les citoyens. Elle doit être traitée en liens avec les questions d'ouverture commerciale et de pauvreté. Les gouvernants doivent être à l'écoute des citoyens. La mondialisation suscite des craintes, fondées, parmi les populations dans le monde. Ces craintes ne seront

apaisées que si ces populations sont convaincues qu'il est tenu compte de leurs préoccupations essentielles.

### ► Mondialisation et intégration régionale

La Conférence des Nations-Unis sur les pays les moins avancés (mai 2001) a rappelé la nécessaire contribution de la communauté internationale à la réduction des inégalités entre pays et à l'exclusion de certains pays. L'accès aux marchés d'exportation et l'augmentation de leurs capacités d'exportation sont cruciaux pour les PMA. L'intégration économique régionale préconisée par la Commission Européenne peut constituer une étape pour de nombreux pays dans la perspective d'une meilleure présence dans l'économie mondiale.

### ► Mondialisation et préservation de la diversité culturelle

Face à l'uniformisation des modes de consommation et de production qui accompagne la mondialisation économique, se fondent de nouvelles activités économiques qui permettront de préserver au niveau mondial les diversités culturelles et sociales qui enrichissent le développement et la créativité locale : le développement de produits et services à forte valeur patrimoniale et culturelle, concernant le secteur des loisirs, du tourisme, de l'agro-alimentaire, de l'artisanat, et de l'art est en forte émergence, traduisant une soif de symboles plus 'réels', d'identité reposant sur des racines locales, face à une mondialisation qui délocalise et virtualise.

La préservation de la diversité culturelle pourrait garantir un nouveau champ de consommation : la consommation de la diversité culturelle, comme support à nos identités culturelles. Cette diversité culturelle se rattache à des territoires locaux : on peut la valoriser à l'échelle des « terroirs » (« entité territoriale dont les valeurs patrimoniales sont les fruits de relations complexes et de longue durée entre des caractéristiques culturelles, sociales, écologiques et économiques ») ..qui, considérés d'un point de vue mondial, peuvent contribuer à préserver la biodiversité, les diversités sociales et culturelles, en conformité avec les objectifs de développement durable.

Le défi consiste à mettre en relation la mondialisation économique avec le développement équilibré, éco-efficace et socialement responsable, des terroirs. Un moyen en est le développement du tourisme durable, dont 2002 est l'année internationale pour les Nations Unies. Un autre moyen consiste à développer les mécanismes à charge des collectivités locales (type Agenda 21 local) qui identifieraient et mettraient en synergie le développement local et les filières de production et distribution économique des produits locaux. Pour garantir la qualité des produits du terroir ainsi constitué, la labellisation 'de développement durable' des produits et services issus de celui-ci est à imaginer

## POINTS DE VUE

- [Solagral](#)
- [Attac](#). Le site de l'Action pour une taxe Tobin d'aide aux citoyens suit de près l'actualité de l'AMI.
- [Initiative d'Halifax](#), une organisation canadienne critiquant les institutions de Bretton Woods dans le but de promouvoir le développement durable.
- [International Forum on Globalization](#).